

## Endettement

### Témoignage de Françoise

Des témoins du vécu/militant.e.s du RWLP au sein de BAPN se sont investis dans un groupe de travail pour échanger au sujet des solutions existantes et celles qui devraient être mises en place pour résoudre l'endettement tout en laissant aux personnes un solde disponible décent.

Voici quelques points importants pour nous :

**Agir sur la formation des médiateurs et sur une définition et un encadrement des métiers :** Dans la publication de BAPN à ce sujet, il est dit que *nous plaidons en faveur de l'introduction effective d'une formation obligatoire pour les avocats-médiateurs de dettes.*

En tenant compte du point de vue des personnes, par un échange constructif et une meilleure sensibilisation à la pauvreté amenés par les premiers concernés afin d'éviter la formation de professionnels par et avec des professionnels dans l'entre-soi.

Par ailleurs, il faudrait clarifier les critères de désignations des médiateurs et permettre un recours, en cas de conflit avec un médiateur désigné.

Monsieur le Ministre Dermagne prévoit **de réduire les coûts liés au recouvrement judiciaire et amiable des dettes**, tant au niveau de l'intervention de professionnels chargés de récupérer les créances, que des coûts de procédures, dont les coûts liés au premier rappel de facture, qu'il conviendrait de supprimer. Ces mesures vont dans le bon sens.

Vous trouverez toutes les recommandations complètes émises par les personnes en situation de pauvreté dans la plaquette éditée par BAPN.